

CONVENTION DE PARRAINAGE DU BTP CFA HAUTS DE FRANCE
MARCHE DE NOEL DE GRAVELINES

Madame Laurie VERSTRAET, expose au Conseil :

La Ville de Gravelines organise chaque année le Marché de Noël en fin d'année, en centre-ville.

Dans l'objectif de bénéficier de la notoriété liée à cet événement auprès du grand public et de ses retombées publicitaires, le **BTP CFA HAUTS DE FRANCE** souhaite s'associer à la ville.

Il s'agit plus précisément d'une opération de parrainage consistant pour le BTP CFA HAUTS DE FRANCE à valoriser ses enseignements secondaires, techniques et professionnels prochainement proposés à la population sur la Ville de Gravelines d'une part, et participer à l'attractivité du territoire d'autre part, par le versement d'une participation financière à la Ville.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté conjointe de la Ville de Gravelines et le BTP CFA HAUTS DE FRANCE de développer l'artisanat des métiers du bâtiment sur le territoire, dans un contexte économique où les métiers du bâtiment seront fortement sollicités.

Par la convention, le parrain BTP CFA HAUTS DE FRANCE s'engage à verser une contribution pour un montant de **30 000 € T.T.C par an, sur une durée de 3 ans.**

Par le versement de la contribution du parrain, la Ville s'engage à valoriser ce parrainage.

Cet accompagnement se fera par le biais d'actions annuelles suivantes, qui seront donc reconduites chaque année durant 3 ans :

- Le logo du BTP CFA Hauts de France sera présent sur l'affiche officielle (500 exemplaires) et sur la brochure du Marché de Noël (24 000 exemplaires distribués)
A noter que ces supports de communication, sur lesquels figurera le logo du BTP CFA HAUTS DE France, sont diffusés sur différents canaux.
- Le logo du parrain sera présent sur les cartons d'invitation pour l'inauguration du Marché de Noël
- Dix accès VIP seront réservés aux membres du BTP CFA Hauts de France lors de l'inauguration
- Le parrainage du BTP CFA Hauts de France sera annoncé par l'animateur le jour de l'inauguration
- Le parrainage du BTP CFA Hauts-de-France sera visible sur le site internet de la Ville, et dans le cadre des vidéos « la Minute de Noël » diffusées sur les réseaux sociaux
- Cinq présentations par jour du parrainage BTP CFA Hauts-de-France sera diffusée par l'animateur du marché de Noël

Conseil Municipal convoqué le : 13 Septembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 19 SEPTEMBRE 2023

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjointes au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET à partir de 18h03, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 18h55, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLÉ, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme DEVOS,
Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr MERLEN,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF-LEFRANC jusqu'à 18h55,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

- Une bâche BTP CFA Hauts-de-France sera apposée sur le podium lorsqu'il sera mis en place sur la Place Albert Denvers
- 200 tickets du manège phare du marché de Noël seront remis à destination des apprentis du BTP-CFA de Petit-Fort-Philippe
- Un panneau BTP CFA Hauts-de-France sera apposé sur un chalet situé sur la Place Albert Denvers du Marché de Noël, au format disponible de la structure
- Un ou plusieurs savoir-faire du BTP CFA Hauts-de-France sur la thématique Noël; via un projet pédagogique proposé par le BTP CFA Hauts de France, seront présentés lors du Marché de Noël

Ainsi, il est proposé au Conseil d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention 2023-2025 avec le BTP CFA Hauts de France.

La Commission Extra-Municipale « Développement économique, Zone d'activités, Commerce, Artisanat, Auto Entrepreneuriat, Tourisme, Grands événements commerciaux, Foires et Marchés » a émis un avis favorable à l'unanimité.

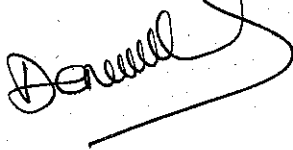
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer la convention de parrainage pour une durée de 3 ans ;
- La recette sera imputée à l'Article 7713 – Fonction 9 – Sous-fonction 91 du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 19 SEPTEMBRE 2023
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,



Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 22 SEP. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 22 SEP. 2023

